

Un héros ignoré : Jacques Veil

Une histoire de Résistance, celle des frères Veil

Par Jean-Marie GUILLON

Le 11 janvier 2002, mon attention était attirée par un message dans le “Carnet” du journal *Le Monde*. Il rappelait le souvenir de Jacques Veil arrêté près d'Hyères fin novembre 1943 et abattu à Marseille dans la nuit du 10 au 11 janvier 1944. Le nom de Veil ne m'était pas inconnu et, depuis longtemps, je me demandais quelle activité les frères Veil avaient eu dans la Résistance des environs de Fayence (Var) où ils étaient réfugiés. En effet, leurs noms apparaissaient dans les témoignages laissés par les résistants du secteur. Jacques aurait été consul du Monténégro, officier du 2e Bureau, et son père, directeur adjoint de la SNCF. On leur attribuait un rôle d'initiateur de la Résistance dans l'est-Varois. Mais quel avait été réellement leur rôle ? Par quel cheminement étaient-ils arrivés dans le Var ? A quelle organisation appartenaient-ils ? Qu'étaient-ils devenus ? Tout restait flou. L'un d'eux aurait été tué par les occupants. Un témoignage affirmait qu'il avait été arrêté par la Gestapo de Grasse. Le nom n'était donc pas oublié et la fidélité des témoignages à son égard était d'autant plus émouvante que les précisions étaient minces et les informations contradictoires.

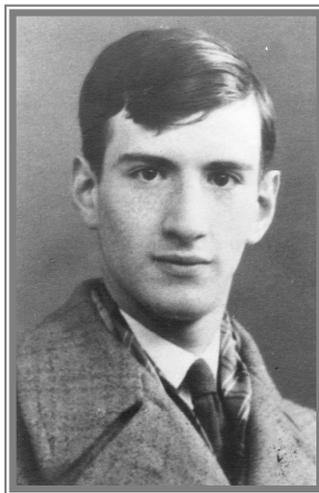
La petite annonce du *Monde* était inattendue, inespérée. Je pris contact avec la personne qui l'avait émise, une dame âgée, qui n'était autre que la sœur aînée de Jacques Veil, Mme Douine-Veil, et qui avait voulu par cette annonce en quelque sorte jeter une bouteille à la mer. L'arrestation vers Hyères me troublait. Le registre d'écrou de la prison allemande de Toulon, conservé au Mémorial du Faron, que

j'avais dépouillé, ne contenait pas de trace de cette arrestation, ni même du nom de Veil. J'étais donc sceptique quant à cette précision. Mme Douine-Veil m'écrivit ce dont elle se souvenait et rectifia les erreurs que contenaient les témoignages des Varois. Elle se rappelait même du pseudonyme sous lequel Jacques avait été pris : Nutte Gustave. Or Nutte Gustave, lui, figurait bien sur le registre de Toulon. C'est elle qui avait raison. Il avait bien été arrêté dans le Var. Mais pas à Hyères, sans doute à Toulon, dans l'arsenal, où il s'était infiltré avec son appareil photo, pour faire du renseignement.

Mme Douine m'orientait vers sa belle-sœur dont le mari, Claude, le frère de Jacques, alors décédé, lui aussi réfugié dans le Var et lui aussi résistant, avait conservé quelques documents. Mme Veil m'accueillit avec beaucoup de gentillesse et me laissa consulter les archives laissées par son mari, qui était devenu un psychiatre notoirement connu à Paris. Outre ses témoignages, il avait gardé les documents qui servaient à former les agents du réseau auquel les deux frères participaient, le réseau Phalanx, réseau de renseignement d'ampleur nationale, que Christian Pineau avait fondé avec Jean Cavaillès. L'action de ce réseau dans notre région était jusqu'ici peu connue. Or voici que, tout à coup, sa présence et son activité s'éclaircissaient. En effet, quelques mois auparavant, Jean-Bernard Bouéry, qui habitait à l'époque Carnoules, m'avait donné à lire les souvenirs qu'il écrivait en provençal. Il était l'agent de liaison de ce réseau et, lui aussi,

avait gardé ces documents qui permettaient aux agents d'identifier les ennemis, leurs armes, les unités, les avions, les mêmes documents que ceux dont je retrouvais la trace à Paris. C'était les frères Veil qui les avaient photographiés et en avaient donné les reproductions à leurs agents. Petit réseau, mais réseau efficace, Phalanx s'intéressait principalement aux installations militaires allemandes. L'arrestation de Jacques, si elle lui avait porté un coup sérieux, ne l'avait pas compromis. Jacques n'avait rien dit sous la torture. Un constat de décès particulièrement poignant que Claude avait conservé avait été établi par un inspecteur de police marseillais. Il attestait que Jacques avait été abattu dans le jardin du tristement célèbre 425 de la rue Paradis, siège principal de la « Gestapo » de Marseille, au cours d'une "tentative de fuite". Il avait été auparavant emprisonné aux Baumettes, puis hospitalisé avant d'être repris par ses tortionnaires.

Jacques Veil
Photo Catherine Veil



La famille Veil habitait Paris. Elle était originaire d'Alsace. Le père était cadre administratif à la SNCF (chef de bureau de ville) en retraite et la mère agrégée de Lettres. La famille, fuyant les nazis, s'était installée à Tourettes, village qui jouxte Fayence, dans le courant du premier semestre de 1942. Elle logeait dans une bastide sans eau, ni électricité, sans aucun confort, aux Turquières. Les frères Veil étaient devenus "agriculteurs" par la grâce des nazis et de Vichy. Claude, le cadet, avait été exclu de l'Université où il était en 3e année de médecine, Jacques, qui était né en 1917, avait perdu le bénéfice du diplôme de bibliothécaire qu'il avait obtenu juste avant la guerre. Ils étaient juifs. Les deux frères commencèrent à défricher

et à cultiver les terres laissées depuis longtemps à l'abandon, sous le regard méfiant des gens des alentours.

C'est en février 1943 que Jacques alias *Martin I*, puis *Franck*, qui avait de nombreuses relations entra dans le réseau Phalanx. C'est lui surtout qui s'y engagea. De santé plus fragile, il laissait les gros travaux de la campagne à son frère. Il recueillit des renseignements sur le terrain d'aviation de Fayence, puis sur celui de Cuers, qu'il put photographier. Il avait des informateurs à Toulon, et il en eut bientôt dans les départements voisins. Les renseignements étaient portés à Nice. C'est là qu'il fut arrêté une première fois, à la gare, en août 1943 par les gens du PPF. Il put s'en sortir avec l'aide d'un fonctionnaire gaulliste. Libéré, il reprit les activités clandestines. Il pénétra de nuit dans la kommandantur de Draguignan. Il aurait été arrêté, soit en prenant un contact à Hyères (pour recueillir des renseignements sur le terrain d'aviation de Palyvestre), soit en prenant des photographies dans l'arsenal de Toulon. Ce qui est sûr, c'est qu'il a été emprisonné à Toulon du 27 novembre au 2 décembre et que, d'après le registre d'écrou de la prison allemande, il était considéré comme un "espion".

Licencié ès-Lettres, Jacques avait créé en 1936 le Théâtre antique de la Sorbonne avec un condisciple du lycée Louis-le-Grand, qui deviendra célèbre plus tard, Roland Barthes. Il avait monté dans ce cadre la fameuse pièce d'Eschyle, *Les Perses*, que la troupe avait jouée en France et à l'étranger. Il sera fait chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume.

Son frère Claude était resté à Tourettes après son arrestation. Il était associé aux activités de son frère. La menace se faisant plus pressante, Claude fut momentanément caché à Grasse, où, par le Dr Colomban, il fut affecté ensuite aux services de santé des

Alpes-Maritimes, puis très vite envoyé dans les Basses-Alpes. C'est à Lurs, le 3 juin 1944, qu'il fut à son tour arrêté par les Allemands. Emprisonné aux Baumettes et à Avignon, il fit partie du convoi en route vers Drancy que les maquisards de l'Ardèche interceptèrent au Teil le 3 août. Il rejoignit alors le maquis, s'engagea à la Libération et se retrouva sur le front des Alpes. Il pourra terminer ses études de médecine après la guerre et se tournera vers la psychiatrie. Il est mort en 1999.

Voici ce qu'il écrivait à sa tante et à ses cousines le 6 mars 1945 :

“ Le 10 Février 1942, je m'installai aux Turkières dans une maison rustique autant que pittoresque, sans eau, ni lumière, sans un meuble ni le moindre outil. Il fallait partir de zéro, et sans préparation. Jacques me rejoignit en Mars, Papa et Maman en Juin. Nous avons eu très faim. Maman fit la cuisine sur un tout petit poêle rafistolé, tandis que Jacques entreprenait de relever la maison et de la rendre habitable. Papa partait pour de grandes marches d'où il rapportait le pain et les topinambours de l'ordinaire. Il me restait à rendre à la culture nos six hectares abandonnés depuis 20 ans. Et tous, nous entreprenions d'amadouer les pay-



Claude Veil en 1944
Photo Catherine Veil

sans, de cesser d'être des “ estrangiés ” pour nous incorporer au pays à force de compréhension et de services rendus.

Vinrent les premières récoltes, et la considération. Le progrès était très lent et chaque étape ressentie comme une victoire sur nous mêmes et sur l'hostilité des gens et des choses.

Cependant d'autres devoirs nous appelaient. Je voulais en mars 1943 rejoindre les Forces françaises Libres. On nous offrit l'ingrat, l'obscur travail des renseignements. Tous risques acceptés, nous nous y lançâmes Jacques et moi. Notre réseau s'accroissait sans cesse. Là aussi il fallut créer de toutes pièces, recruter des agents, trouver le matériel – la plus belle pièce en était un appareil photographique, contenu dans une boîte de pastilles (Vichy-Etat, on n'aurait pas pu moins faire). Jacques fut arrêté en Août par la police de Doriot, relâché à la faveur d'une habile défense et avec l'aide d'un fonctionnaire gaulliste qui en partagea le risque. Nous nous voyions très peu, l'un de nous courait les aérodromes et les trains, tandis que l'autre assumait les travaux de la maison et ceux de la terre. Mais nous étions en si pleine communion de pensée et d'action que nous avions qu'un nom pour signer nos rapports, que sous une surveillance pourtant obstinée, nous pouvions faire croire à notre présence simultanée dans la maison.

Et puis Jacques fut une fois en retard sur son horaire.

Vous devinez ce que fut sa captivité, en hiver, sans vêtements. Nous eûmes un petit message de Noël, serein et plein d'espoir.

La Gestapo perdait sa peine à vouloir lui faire dire, même son véritable nom, et n'a jamais connu que Gustave Nutte (...) Je sais d'expérience qu'il n'a rien regretté, qu'il a chanté malgré les interdictions, malgré le bouillon d'épluchures de courges. Je sais qu'il pensait aux siens comme à des naufragés qui auraient besoin de vous, mais qu'on ne peut

secourir, et qu'on se sent coupable de ne pouvoir les protéger. " J'ai tellement pensé à vous qu'il me semble impossible qu'il ne vous en soit pas parvenu quelque chose " nous écrivait Jacques 8 heures avant la fin, quelques minutes avant qu'on vienne le chercher. "

Et Claude d'ajouter à propos de sa propre arrestation :

" Après sept transferts, j'échouais aux Petites Baumettes à Marseille. J'étais heureux de connaître la même prison que Jacques ; ses épreuves, bien pires que les miennes, m'y étaient extraordinairement présentes " .

Les noms de Jacques et de Claude Veil méritent d'être mieux connus. Ils ne doivent pas sombrer dans l'oubli.

Jean-Marie GUILLON

Feuille de Témoignage 4124
דף עדות דאף-עד

Comité Français pour YAD VASHEM
68, rue de la Folie-Méricourt
75011 PARIS

חוק זכרון השואה והנבחרת יד ושם תשנ"ג 1953 קובע בסעיף מס' 2 : הפקידו של ירושם הוא לאסוף אל השולח את מכתב על כל אחד ממי שמע היהודים שנכלאו ומצד את נפשם נחמנו ומצדו בארבע המצוי בעוונות, ולחשב עם חבריהם, עקבותיהם לארבעים ולמנוחיהם, וזאת כמנהגו בעל השמירה (ספר החינוך סיני 132, י"א אלו תשנ"ג 28.8.53)

LA LOI SUR LA COMMÉMORATION DES MARTYRS ET DES HÉROS, 5713-1953 stipule dans l'Article 2 : Il incombe à YAD VASHEM de recueillir, sur le sol de la patrie, le souvenir de tous ceux, parmi le peuple juif, qui ont péri dans l'Holocauste ou dans la lutte contre l'ennemi nazi et ses complices, et de perpétuer leur nom ainsi que celui des communautés, organisations et institutions anéanties pour la seule raison qu'elles étaient juives.

1. Nom * **VEIL** *Bibliothécaire de l'Etat, Sous-lieutenant FFC, Réseau Phalange, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre, Médaille de la Résistance* עם המשפחה *
2. Prénom (née) **Jacques Jules Gustave** השם הפרטי (עם כלפי השואנים)
3. Lieu de naissance **PARIS, FRANCE** *מקום הלידה (עיר, ארץ)* 4. Date de naissance **14 Juillet 1917** *תאריך הלידה*
5. Prénom de la mère **Jeanne Sara** *שם האב* 6. Prénom du père **Lucien**
7. **nt** (née) *שם בן או בת הזוג (אם בן זוג נא להוסיף עם שמותיהם לפני השואנים)*
8. Lieu de résidence avant la guerre **PARIS, France : 427 Avenue d'Orléans** *מקום המגורים לפני המלחמה*
9. Lieux de résidence pendant la guerre **TOURNETTES DE FAYENCE (Var), France : les Turqueries** *מקומות המגורים במלחמה*
10. Circonstances de la mort (lieu, date, etc) **Marseille, France : 30 Janvier 1944, Au siège de la police allemande, 425 Rue Paradis, lors d'un interrogatoire après ses arrestation** *נסיבות המות (זמן, מקום, יום)*
Je soussigné **VEIL Claude** *אני החתום*
demeurant (adresse complète) **83 Anémones, 19 Rue des Boulets, 75014 Paris** *מנוחה (מכתב)*
Lien de parenté ou autre avec le défunt **Frère** *קירבה (שמותיהם או אחרת)*
Je déclare, en mon âme et conscience, que ce témoignage est conforme à la vérité. *מצהיר/ה בזה כי עדות זו נכונה/ת לא מטעם ידיעותי.*
Signature *חתימה*
Lieu et date **Paris, le 25 Septembre 1991** *מקום ותאריך*

.. ונתתי להם בביתו ובחומותיו יד ושם... אשר לא יכרת :
" je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs une place et un nom...qui ne périra pas". Essais, LVL 5

* או לרשום את שמו של כל נרצח על דף נפרד.
* Prêtre d'inscrire le nom de chaque victime de l'Holocauste sur un formulaire différent.

Index des personnes citées dans l'article
Les déclarations de judéité
(suite de la page 36)

BLUM Robert Félix	53 ans	Militaire
CAHEN André	38 ans	Electricien
CAHEN Edmond	75 ans	Rentier
COHEN Albert	45 ans	Commerçant
CRAYSCH Vve LAZARIEK Marie	67 ans	
DREYFUSS Robert	40 ans	Négociant
ELMALEH Jacques	32 ans	Commerçant
FAIL Léon	54 ans	
FRANCK Pierre André	39 ans	Négociant
FRANCK Robert	29 ans	Dessinateur industriel
GREIF Samuel	37 ans	Inspecteur d'assurances
GUTMAN Lucien	32 ans	Décorateur
HIRSCH Edouard	57 ans	Ancien combattant
KASBY Ruben	56 ans	Chef de personnel
KESSEL Joseph	43 ans	Homme de lettres
LAKSINE Victor	36 ans	Chirurgien dentiste
LAUER Rachel	78 ans	Commerçante
LEVY Esther Vve LEVY LEVY Georges	69 ans 51 ans	Commerçant